

Ermont : L'opposition dépose un recours contre l'arrêté anti-alcool du maire

(26/06/2009 13:00)

La semaine dernière, les élus d'opposition ont dénoncé l'arrêté municipal du Sénateur-Maire UMP d'Ermont, Hugues Portelli, « *visant à expulser les plus démunis des rues du centre-ville* ». La semaine dernière, l'édile a pris un arrêté pour interdire la consommation d'alcool aux alentours de la gare d'Ermont Halte et de l'église.

« *Une attitude anti-démocratique et un mépris pour les droits de l'homme.* » C'est ainsi que l'opposition qualifie l'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool dans certaines artères d'Ermont. De son côté, le maire Hugues Portelli assure qu'il s'agit avant tout de protéger les habitants de dérapages éventuels d'un groupe de personnes souvent alcoolisé et parfois agressif.

Des explications qui ne satisfont pas Mathias Trogrlic, conseiller municipal PS, qui a déposé un recours auprès du préfet mercredi contre cet arrêté. Soutenu par l'ensemble du groupe d'opposition Générations Ermont, il espère obtenir son annulation. « *Expulser les plus démunis des beaux-quartiers est une attitude irresponsable et indigne d'un élu républicain* » conclut-il. Désormais, la balle est dans le camp du préfet du Val d'Oise.

 Imprimer l'article  Envoyer à un(e) ami(e)